



Conseil municipal

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 27 FEVRIER 2025

Détails

Écrit par Secrétariat Mairie
Catégorie : [Conseil municipal](#)
Publication : 1 avril 2025
Affichages : 1577



L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 février à 20 heures à l'ancien groupe scolaire, en séance ordinaire, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAYARRI, Maire de Beauvilliers, dûment convoqués le 21 février 2025.

Date de convocation du conseil municipal : 21 février 2025

Étaient présents : Messieurs Jean-Claude BAYARRI, Guillaume DECORTE, Michaël COUTURE, Serge BENIS, Pascal JABLONKA, Madame Julie THIROUIN, Messieurs Benjamin TAILLIEU, Thierry DODARD, Jérôme QUILLOU.

Formant la majorité des membres en exercice

Absente excusée :

Madame Isabelle CHAPPE-KERNEIS.

Pouvoir :

Madame Isabelle CHAPPE-KERNEIS donne pouvoir à Monsieur Michaël COUTURE

Nombre de Conseillers

- en exercice 10
- présents 09
- votants 10

Le secrétariat est assuré par : Monsieur Thierry DODARD.

Début de séance : 20h00 **Fin de séance :** 21h15

• APPROBATION DU PV DU DERNIER CONSEIL

Le conseil municipal approuve à 9 voix pour le PV du conseil du 28 janvier 2025.

• TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire rappelle que, dans l'étude de faisabilité du bureau d'architecte ARCHIGONE, cette hypothèse a été écartée en raison de "l'aspect architectural du bâtiment et qu'il serait dommage d'en venir à sa démolition", que les coûts de démolition et de reconstruction seraient de toute façon bien plus élevés et que cette solution n'était absolument envisageable pour lui.

Après divers échanges,

Le maire propose la délibération suivante:

Délibération n° 2025/08

Suite à l'effondrement du plancher de la mairie survenu fin août 2024,

Monsieur le Maire présente l'estimatif et les plans des travaux concernant la réhabilitation de la mairie ainsi que le plan de financement estimatif des travaux.

Le montant des travaux s'élève à 411 804.29 € HT et le montant des frais annexes à 61 770.64 € HT représentant un montant global de 473 574.93 € HT

Il est noté que les travaux de la mairie feront l'objet d'un marché unique et non de 2 marchés comme présenté.

Après étude de l'estimatif et des plans,

Après délibération, le conseil municipal accepte et décide de lancer les travaux de réhabilitation de la mairie tel que présentés.

Vote :

Pour : 9

Contre : 1

Abstention : 0

• INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Château d'eau

Le surpresseur est réglé à 3 bars et convient au conseil municipal.

Départ à la retraite de Monsieur Alain BOURGEOIS

Le pot de départ aura lieu le vendredi 25 avril à 18 heures à la salle des fêtes.

Une cagnotte sera mise en place au groupe scolaire.

Fin de séance : 21 heures 15

[← Précédent](#)

[Suivant →](#)

Menu principal



[Menu principal](#)

[Éditorial](#)
[Conseil municipal](#)
[Informations](#)
[Documents](#)
[Culture](#)
[Association La Beauvilloise](#)
[messagerie](#)
[Accès privé](#)

[Actes officiels \(Préfecture\)](#)
[Comcom Cœur de Beauce](#)
[Météo locale](#)
[Fourrière animale](#)
[Évasion FM](#)
[radio Intensité](#)
[La République du Centre](#)
[L'écho républicain](#)
[scolaire](#)
[Archives du site](#)
[poney & compagnie](#)
[Chambres à la ferme](#)
[Grumpy Bear's garage](#)

Login Form

☐ Se souvenir de moi

[Connexion](#)

[Identifiant oublié ?](#)

[Mot de passe oublié ?](#)